



École  
de Droit  
UdA | Université d'Auvergne



PUY-DE-DÔME  
CONSEIL GENERAL



## **LA PUBLICITE, FACTEUR D'EFFICACITE DES DROITS REELS. A propos des sûretés réelles et de quelques autres droits immobiliers.**

### **MATINEE : LA PUBLICITE DES SURETES REELLES MOBILIERES**

Accueil des participants par le Pr. Ch-A. DUBREUIL, Directeur du CMH

*L'ENJEU*: "L'opposabilité des sûretés réelles : une question de publicité ?"

J-F. RIFFARD,

Ecole de Droit, UDA,

Directeur du Master II droit civil et de l'Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice,  
Délégué Français à la CNUDCI

*LE FUTUR ?*: "LE GUIDE LEGISLATIF DE LA CNUDCI SUR LES REGISTRES"

"Le guide législatif : genèse et présentation"

S. BAZINAS,

*Senior Legal Officer*, CNUDCI

(Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International)

"Regards d'un civiliste sur le projet de Guide"

B. FOEX,

Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève,

Délégué Suisse à la CNUDCI

*LE PRESENT*: "LE SYSTEME FRANÇAIS DE PUBLICITE"

"La publicité des sûretés réelles mobilières :  
les greffiers des tribunaux de commerce au centre du dispositif légal"

Me M. JALENQUES,

Greffier associé du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand

### **APRES-MIDI : LA PUBLICITE DES DROITS REELS IMMOBILIERS**

Modérateur : Me D. LAURENT-BONNE

Directeur du CFPN, antenne de Clermont et de l'Institut des Métiers du Notariat

*LE PRESENT*: "Le système de la publicité foncière : une spécificité française ?"

M. LAROYE,

Inspecteur, Adjoint au Conservateur des Hypothèques de la Haute-Loire

*L'AVENIR*: "La dématérialisation de la publicité foncière : un défi de l'Etat relevé par le notariat"

Me M. VIVIER,

Notaire

*LA QUESTION*: "La publicité des avant-contrats immobiliers :  
une pratique "quinquagénaire" susceptible d'évolution à l'aube d'une loi de modernisation ?"

Me G. BERTHET,

Notaire

Propos conclusifs par M. le Doyen F. GARNIER